

# Evaluation de la coopération régionale de la Commission européenne avec l'Amérique Centrale

## *Observations et grille de jugement relatives à la qualité du rapport final*

### **Compte tenu des contraintes contextuelles spécifiques qui ont pesé sur cette évaluation, le rapport d'évaluation est considéré comme :**

Les évaluateurs ont répondu à l'ensemble des demandes exprimées dans les termes de référence. Le croisement des données et informations collectées amènent à des résultats fiables. Les conclusions et recommandations dérivent de l'analyse mais le manque de hiérarchisation/priorisation et leur grand nombre sont défavorables à leur utilisation. Les évaluateurs auraient pu insister sur la clarté et la structure du rapport principal, sur une plus grande variété de méthodes de collecte de données et sur une analyse plus solide. Les annexes sont très claires et utiles et certains secteurs sont analysés en profondeur.

#### **1. La satisfaction des demandes: Bon**

Le rapport d'évaluation répond de manière générale à l'ensemble des demandes d'information et aux questions d'évaluation formulées dans les termes de références (TdR). Toutefois, l'efficacité de la mise en œuvre et la durabilité des effets auraient pu être analysées d'une façon plus spécifique comme demandé dans les TdR. Parfois les réponses aux questions ne sont pas très ciblées par rapport aux questions. La conclusion globale ne donne pas un jugement de synthèse et ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble complète.

#### **2. Pertinence du champ : Bon**

La période ainsi que les secteurs et domaines d'intervention couverts par l'évaluation coïncident avec ceux indiqués dans les TdR. L'équipe d'évaluation a, en outre, examiné de façon particulièrement approfondie certains domaines et/ou secteurs jugés importants pour la région comme par exemple l'avant et l'après "hurricane Mitch". Les évaluateurs ont, également, bien analysé le rôle de la société civile et la complémentarité/coordination avec les autres bailleurs et les priorités transversales (genre, droits humains, environnement, bonne gouvernance).

#### **3. Justification de la méthode : Faible**

La méthodologie développée par l'unité évaluation pour les évaluations géographiques a été utilisée comme point de départ. Le nombre d'outils de collecte des données utilisés a été très limité se basant uniquement sur des documents officiels, des entretiens et l'inventaire des actions financées. Les limites de la méthode de collecte utilisée ne sont pas explicitées. Les outils d'analyse sont faibles. Il n'y a pas de sous-questions, les critères de jugement ne sont pas justifiés ou expliqués et les indicateurs sont liés aux critères de jugement.

#### **4. La fiabilité des données : Bon**

Malgré le nombre limité des sources de collecte, les informations et les données que les consultants ont utilisées apparaissent fiables. Les informations ont été croisées et leurs sources ont été citées à la fin du rapport. Bien que les limites de validité des données et leurs outils de collecte soient mentionnés dans les annexes elles ne sont pas discutées ou explicitées.

## **5. Solidité de l'analyse : Faible**

Les principaux éléments sur lesquels l'analyse a été basée figurent dans le rapport, avec de fréquentes références à des informations complémentaires présentes dans les annexes. Les évaluateurs ont présenté leurs données sous forme de tableaux synoptiques et de graphes sans toujours fournir les explications à leur compréhension. Les comparaisons, surtout temporelles, sont explicitées ainsi que la majorité des liens de causalité. Les limites de validité des démarches d'analyse ne sont presque jamais indiquées.

L'analyse des interventions de la CE par axe d'intervention (intégration régionale, rôle de la société civile, phénomènes naturels et thèmes transversaux) de l'annexe 8 est très intéressante. En effet, les différents programmes ont été bien analysés en fonction des objectifs généraux, des objectifs spécifiques, des résultats attendus et des destinataires. Cette annexe met en évidence les principales conclusions d'une façon schématique et facile à lire et à comprendre. L'ensemble du rapport aurait dû être traité de la même façon.

## **6. Crédibilité des constats: Bon**

Les constats sont bien étayés et les hypothèses et extrapolations plausibles par rapport au contexte décrit. Sur base des documents fournis et des analyses faites, les constats apparaissent fiables et équilibrés. Ils découlent d'une façon logique des données et de l'analyse. Les limites des hypothèses interprétatives ne sont ni explicitées ni discutées.

## **7. Validité des conclusions : Bon**

Les conclusions spécifiques sont regroupées par grandes thématiques et hiérarchisées. Cependant elles sont mal structurées et trop nombreuses pour donner une vision claire et globale de l'appréciation générale du programme évalué. Le grand nombre de conclusions nuit à la compréhension du jugement global de la coopération. Les évaluateurs ont eu la bonne idée de faire une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces) qui sera très utile pour la prochaine programmation.

Les conclusions découlent logiquement des constats, toutefois les limites ne sont pas présentées, justifiées ou expliquées.

## **8. Utilité des recommandations : Bon**

Les recommandations découlent des conclusions et apparaissent impartiales. Elles sont trop nombreuses. Toutefois, l'ordre de priorité n'est pas spécifié et motivé et le classement n'apparaît pas utile et bien choisi.

## **9. Clarté du rapport : Faible**

Le rapport principal manque de structuration et les évaluateurs se perdent dans les réponses aux questions d'évaluation en ne fournissant pas de façon claire des conclusions générales. Dans le volume principal il y a des références claires aux annexes, ce qui aide la lecture et permet d'aller en profondeur sur les thèmes d'intérêt. Dans les annexes, toutes les informations et données sont présentées d'une façon très claire et schématique. Elles donnent des informations plus utiles que le rapport lui-même: il y a un déséquilibre entre un rapport principal dont la lecture est difficile et les annexes qui sont très claires. Les acronymes sont

presque toujours cités. Le résumé est court et fidele; il reflète objectivement le rapport et nous donne une idée globale équilibrée.

## GRILLE DE QUALITE

<b>Concernant ce critère, le rapport d'évaluation est :</b>	<b>Inacceptable</b>	<b>Faible</b>	<b>Bon</b>	<b>Très bon</b>	<b>Excellent</b>
<b>1. La satisfaction des demandes :</b> Le rapport traite-t-il de façon adéquate les demandes d'information formulées par les commanditaires et correspond-il aux termes de référence ?			X		
<b>2. La pertinence du champ :</b> Le rapport fait-il un examen complet de la raison d'être de l'intervention examinée, de ses réalisations, de ses résultats et impacts ainsi que de ses interactions prévues avec d'autres politiques et leurs conséquences ?			X		
<b>3. La justification de la méthode :</b> La conception de l'évaluation est-elle adaptée et adéquate pour fournir l'ensemble des constats qui servent à répondre aux principales questions de l'évaluation, compte tenu des limites méthodologiques ?		X			
<b>4. La fiabilité des données :</b> Les données primaires et secondaires sélectionnées sont-elles adaptées ? Sont-elles suffisamment fiables pour l'usage qui en est attendu ?			X		
<b>5. La solidité de l'analyse :</b> Les informations quantitatives et qualitatives sont-elles analysées de façon adéquate et systématique suivant l'état de l'art, de sorte qu'elles permettent de répondre aux questions de l'évaluation de façon valide ?		X			
<b>6. La crédibilité des constats :</b> Les constats découlent-ils de façon logique et justifiée d'une analyse des données et d'interprétations basées sur des hypothèses et sur une logique présentées avec soin ?			X		
<b>7. La validité des conclusions :</b> Le rapport fournit-il des conclusions claires ? Sont-elles basées sur des constats crédibles ?			X		
<b>8. L'utilité des recommandations :</b> Les recommandations sont-elles équitables, non biaisées en faveur de points de vue personnels ou des parties prenantes, et assez détaillées pour être concrètement applicables ?			X		
<b>9. La clarté du rapport :</b> Le rapport décrit-il clairement l'intervention évaluée, y compris son contexte et sa finalité ainsi que le processus et les constats de l'évaluation de façon telle que les informations fournies soient aisément compréhensibles ?		X			
<b>Compte tenu des contraintes contextuelles qui ont pesé sur cette évaluation, la qualité globale du rapport d'évaluation est considérée comme :</b>			X		